

DECEMBRE
2002

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 26

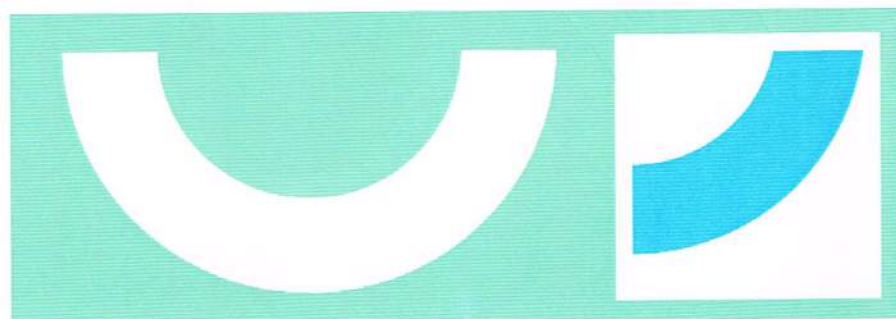
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

- page 1 :
Le Mot du Maire
- page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
- page 9 :
Informations pratiques
- page 12 :
Etat civil
- page 13 :
Calendrier des manifestations
- page 14 :
Comptes rendus des assos.

LE MOT DU MAIRE

Amis Castéroises et Castérois,

Ce dernier bulletin de 2002 est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'envisager des perspectives pour l'année prochaine.

La plupart des travaux prévus au budget ont été réalisés avec, certes, parfois un peu de retard : 80% des travaux de voirie, remplacement des fenêtres et tables de l'école, agrandissement du parking de la mairie et création du parking derrière l'école (l'éclairage est prévu), isolation de la salle de sport, viabilisation du terrain dit de la "conserverie" avec création de 8 lots prochainement vendus au Toit Familial pour la construction de maisons individuelles (Type F.4), travaux de réfection du réservoir d'eau de Verduzan, modernisation et extension de l'éclairage public, réfection du toit de la mairie. Celui de l'église sera rénové au printemps. Les travaux d'assainissement de l'ancien lit de l'Auloue ont demandé des études complémentaires en raison du risque de pollution de la nappe thermique et seront retardés de quelques mois.

D'autres projets sont en cours : mise en place dans le village de poubelles de rue et installation de bancs, création avec l'association de Parents d'Elèves d'un Centre de Loisirs (CLAE-CLSH) dans les locaux de l'école (ancien appartement de l'instituteur).

Outre ces travaux, plusieurs nouvelles activités ont transformé cet été la vie de notre village. Bien entendu, le CASINO a apporté avec l'exploitation des machines à sous des moyens financiers nouveaux mais aussi avec IDEAL en collaboration avec les associations castéroises, de multiples animations qui seront, je l'espère, reconduites l'année prochaine. Le marché du dimanche matin est un réel succès et sera maintenu cet hiver, avec, à la demande des commerçants un grand marché de Noël le 22 décembre.

L'année 2003 sera l'année de la réouverture de la partie médicale du complexe thermal. Toutes les autorisations ministérielles nous sont parvenues en octobre dernier. Le Conseil Général, propriétaire, est à la recherche d'un gestionnaire privé mieux habitué à gérer ce type d'établissement et a engagé une procédure de délégation de service public. Il est raisonnable d'espérer une ouverture pour le 1er mars 2003. Enfin, Castéra-Verduzan retrouvera sa place de station thermique.

L'expansion de Castéra se traduit par un nombre croissant de demandes de permis de construire et une augmentation assez rapide de la population. Nous devons dès maintenant réfléchir sur cet avenir et adapter les structures communales proches de la saturation : station d'épuration, fourniture d'eau potable, écoles maternelle et élémentaire. Ces choix seront les enjeux des prochaines années.

Je vous souhaite, en mon nom et celui du Conseil Municipal, de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Pierre ESPIET

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2002

↳ VOIRIE

- réaménagement de la R.D. 930	6.784,20 €
- travaux de voirie (programme 2001)	53.179,59 €
- travaux de voirie (programme 2002)	58.191,89 €

Ces travaux de voirie sont subventionnés à 10 %

↳ TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

ÉCOLE

- pose de fenêtre en PVC par B.S.Baie (subventionné à 30 % par le Département)	11.930,10 €
- travaux effectués par B. Milord à la maternelle et au primaire	2.665,82 €

TOITURE MAIRIE

- travaux effectués par M. LEBE	16.915,03 €
---------------------------------------	-------------

SALLE POLYVALENTE

- achat de matériel pour divers aménagements	1.472,54 €
- isolation posée par l'entreprise Thermisol (le dossier d'attribution de subvention est en cours -30% environ)	34.645,73 €

DIVERS TRAVAUX

- pose de coffrets par B. Milord pour le marché	2.316,65 €
- entretien	1.075,62 €

↳ ECLAIRAGE PUBLIC

- desserte cantine	3.980,44 €
- programme 2001 (1ère partie)	33.219,10 €
- programme 2001 (2ème partie)	33.005,38 €

(une subvention de 18 000€ pour chaque tranche sera versée)

↳ PARKINGS

- aménagement des parkings derrière la mairie et à l'École	29.875,77 €
- prestations d'ingénierie pour ces deux ouvrages	1.586,36 €

↳ LOTISSEMENT DU COMTE

Tous les travaux sont effectués (un avenant de 6 850 € n'est pas à ce jour facturé.)

Le coût de la réalisation s'élève à	124.562,78 €
---	--------------

MATÉRIEL ACHETÉ EN 2002

- Outillage de voirie : tondeuse à lames, faucheuse-débroussailleuse à bras, taille-haie, embrayage de coupe	19 242,12 €
- matériel informatique, ordinateurs, copieur école	7 051,79 €
- matériel de nettoyage (auto laveuse Sodiscol)	2 879,61 €
- matériel et mobilier mairie (réfrigérateur - chaises)	1 082,75 €
- mobilier urbain (corbeilles, bacs basculants, bancs)	6 473,79 €
- mobilier école (tables et chaises)	2 548,38 €

COMMISSION DU LAC

La commission du lac s'est réunie au mois de septembre. Après avoir fait le compte-rendu sur le fonctionnement de la saison estivale où le soleil n'a pas été très généreux une fois de plus, Richard Bergamo présente la liste des travaux à effectuer avant l'ouverture 2003 et fait le bilan de la fréquentation de la base cet été.

- nombre d'entrées payantes : 13 813 soit une recette de	21.190,00 €
entrées camping : 11 000 (soit au total 24 813 entrées)	
- recettes buvette :	17.535,81 €
- stages, locations :	2.795,00 €
- jeux - cartes voile :	150,00 €
↳ Soit une recette totale de :	41.670,81 €
Les charges de personnel travaillant à la base s'élèvent pour la saison à	30 093,16 €

COMMISSION LOTISSEMENTS

↳ LOTISSEMENT DE POUCHON :

Le dernier lot disponible dans ce lotissement est en cours de construction.

Dès la fin des travaux, une nouvelle réunion associant propriétaires des maisons et commission municipale sera organisée afin de préciser le calendrier de finition de voirie et l'aménagement des parties communes. (mobilier urbain, aménagement paysager)

↳ LOTISSEMENT DU CONTE :

La viabilisation des terrains et création de la voirie, travaux incombant à la commune, ont été livrés dans les temps avec un résultat d'excellente qualité. Les huit lots sont maintenant à la disposition du Toit familial de Gascogne qui doit y implanter prochainement des maisons individuelles.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Après les départs à la retraite de Mme FRASEZ et de Mme BOUET en juillet 2002, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes, Mme DUPREZ en maternelle et Mme DAHLUIN-GHILBERT en primaire. Tous nos vœux de réussite les accompagnent dans leur tâche.

Les effectifs totaux de l'école (118 à ce jour) semblent nous conduire vers la création d'un poste supplémentaire dans un avenir assez proche. La municipalité a déjà pris en compte cette hypothèse.

Dans les travaux entrepris, on notera le changement de toutes les fenêtres cintrées de l'école afin de considérablement améliorer l'isolation tant hermétique que phonique. de plus, la classe maternelle des petits a été complètement refaite (plafond, peinture...) par les services municipaux. une mise aux normes de l'électricité de la maternelle fut aussi réalisée.

Tout récemment le renouvellement du mobilier scolaire du primaire a commencé pour faire place à des tables réglables, plus fonctionnelles et plus adaptées aux travaux de groupes.

Enfin, l'aménagement du parking des écoles (entre la cantine et les terrains de football) constitue un gage de sécurité pour la sortie des élèves qui s'effectue donc maintenant près de la cantine.

↳ PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Depuis 1996, le montant de la participation demandée aux communes dont les enfants sont scolarisés à Castéra-Verduzan est de 1.000Francs. Or une étude réalisée sur ces six dernières années démontre que les frais de fonctionnement s'élèvent en moyenne à 298,46 (1.957,76F) par enfant fréquentant l'école primaire et à 772,32 (5.066,07F) par enfant de l'école maternelle.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, Monsieur le Maire propose de demander une participation de 230 par enfant de l'école primaire et 460 par enfant de l'école maternelle. Accord à l'unanimité.

LUTTE CONTRE LES TERMITES

Plusieurs propriétaires castérois ayant, conformément à la loi, déclaré en mairie la **contamination par des termites** de biens immobiliers situés dans le village, le conseil municipal a pris en date du 04/09/2002 une délibération déterminant un périmètre à l'intérieur duquel les propriétaires ont l'obligation légale de faire procéder par un expert à une recherche de ces parasites.

Une commission municipale a été mise en place afin d'accompagner les propriétaires concernés dans les démarches officielles. Des contacts ont par ailleurs été pris avec **différents experts en parasitologie immobilière** susceptibles de proposer des conditions financières avantageuses en cas d'expertises groupées. Dans les jours qui viennent, les membres de la commission vont rencontrer les propriétaires pour leur remettre l'arrêté municipal et envisager avec eux les modalités les plus favorables de réalisation de cette expertise à l'issue de laquelle leur sera remis un "état parasitaire", document officiel dont il devront déposer un exemplaire en mairie.

Une phase de traitement est alors obligatoire pour les maisons contaminées. La commission municipale sera toujours à la disposition des propriétaires afin de leur proposer des solutions acceptables pour tous.

Toute personne, non directement concerné par le périmètre de lutte, mais souhaitant tout de même faire expertiser son immeuble et bénéficier des tarifs spéciaux, doit se faire inscrire au plus vite auprès du secrétariat de mairie. (05 62 68 13 11)

RAPPEL

Par arrêté préfectoral, la totalité du département a été qualifiée de " zone contaminée " par les termites.

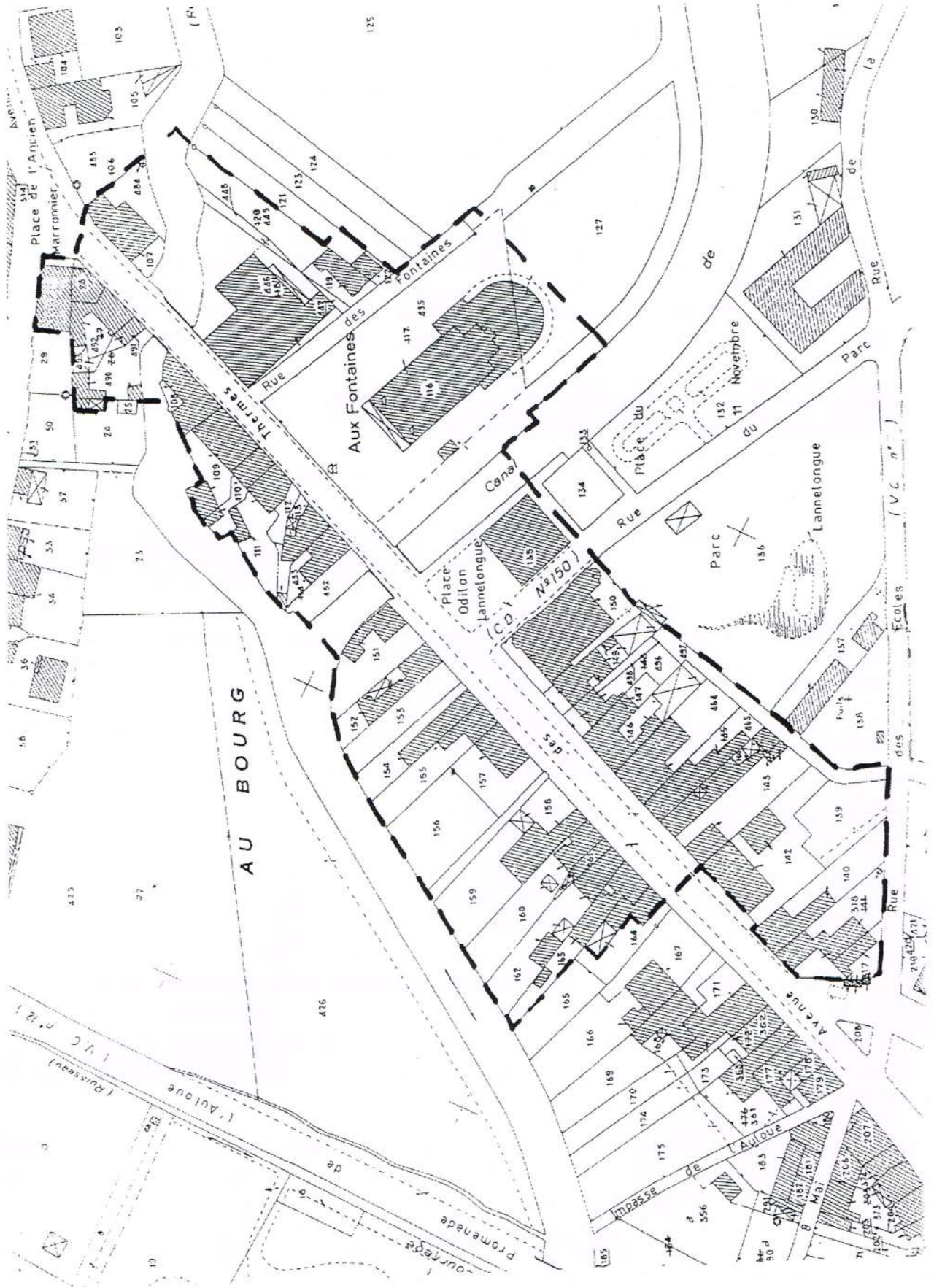
Cet arrêté impose que :

↳ les bois et autres matériaux à évacuer au cours de travaux de démolition d'un bâtiment soient incinérés sur place ou traités avant tout transport si l'incinération est impossible. La déclaration en mairie de ces opérations de destruction des bois et matériaux souillés est obligatoire.

↳ En cas de vente d'un immeuble bâti, la réalisation d'un "état parasitaire" de l'immeuble est obligatoire dans les trois mois précédant l'acte de vente.

Une documentation rappelant les différentes réglementations en vigueur et mesures à prendre afin d'éviter une contamination par les termites est à votre disposition au secrétariat de mairie.

PÉRIMÈTRE DE LUTTE ANTI-TERMITES



Le marché hebdomadaire a pris son envol au printemps. Après un démarrage prometteur, il semble s'essouffler depuis la fin de l'été.

Cela est sans doute dû à l'habitude qui s'installe. Mais cela est aussi dû au fait que durant le mois d'août dernier, alors que les estivants et les gersois curieux étaient nombreux à vouloir découvrir cette nouveauté, les commerçants non sédentaires avaient eux, pris leurs vacances. Le marché a donc perdu de son charme, les clients sont moins venus, ... du coup les commerçants aussi.

Il s'agit donc de redonner un nouveau souffle à cette animation qui apporte sans conteste un plus, à la vie de notre village. Pour ce faire Sonia Coron, qui n'a pas ménagé sa peine pour lancer ce projet, vient de mettre en place une nouvelle association "Le Marché de Castéra".

Le but de cette association est de créer tout au long de l'année et surtout durant les périodes creuses, des animations destinées à attirer et maintenir un bon niveau de fréquentation. Dans ce sens, un premier projet n'a pas tardé à germer et dès le mois de décembre, l'association organisait le premier marché départemental de Noël. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore si cela aura été une réussite. Mais la commune et l'association des commerçants castérois, n'ont pas hésité à soutenir cette démarche pleine d'initiative et d'ambition.

A Castéra on le sait depuis longtemps, on n'a rien sans rien et les lendemains qui chantent sont construits à force d'énergie. Le Marché de Castéra n'échappe pas à la règle, mais il sera avec le soutien de tous n'en doutons pas, un pilier des animations de notre village.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

A l'initiative de la commission municipale "**Vie Associative**", une réunion s'est tenue à la Mairie le 25 novembre dernier en présence des présidents ou des représentants des différentes associations et de plusieurs conseillers municipaux.

Cette rencontre a permis de fructueux échanges entre tous les différents partenaires et principalement sur les difficultés de communication concernant les diverses manifestations, festives et culturelles qui sont nombreuses mais n'amènent pas toujours un public en rapport avec leurs qualités et leur intérêt.

Plusieurs possibilités ont été évoquées, notamment :

- ↳ Etude sur la communication
- ↳ Panneaux lumineux
- ↳ Négociations globales avec les imprimeurs
- ↳ Disposition permanente d'un photocopieur

Toutes ces idées restent pour l'instant à l'état de "réflexions" : d'autres rencontres seront nécessaires pour étudier un réel projet afin d'élaborer un système de communications et d'informations plus performant.

Quelques problèmes d'ordre matériel ont été également évoqués : souhait de tentes pour les repas extérieurs en cas de mauvais temps, gestion du matériel qui a tendance à s'éparpiller, création d'un local pour le rangement de ce dernier, la liste n'est pas exhaustive !

Dernier souci : le manque de bénévoles qui se ressent d'années en années. Il semble qu'avant de tirer des conclusions sur la démotivation dans le sens du bénévolat, surtout chez les jeunes, il serait intéressant d'amorcer une réflexion approfondie sur les raisons du vide qui s'opère petit à petit à ce niveau.

A l'issue de cette réunion, tous les participants étaient satisfaits d'avoir pu s'exprimer.

Il ressort que les associations ne font pas "cavalier seul" mais qu'au contraire, pour apporter vie et dynamisme à notre village une "inter activités" et une entraide sont mises en place.

ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis notre dernier bulletin municipal, la question du traitement des déchets a suivi son chemin et les points les plus cruciaux sont désormais résolus.

Ainsi concernant la mise à disposition des foyers, de **conteneurs individuels**, nous avons obtenu du SICTOM, qu'il en négocie la location, en mutualisant les besoins de toutes les communes intéressées. Chaque famille disposera donc dès le mois d'avril, de ces conteneurs dont la dotation sera complétée début 2004, afin de mettre en œuvre le tri sélectif.

Dès lors, nous supprimerons donc les conteneurs collectifs qui se trouvent dans le village, et nous demandons à tous, de n'utiliser que les conteneurs individuels mis à disposition. Ceux-ci ne devront pas rester sur les trottoirs, mais être rangés après chaque collecte.

Concernant les **conteneurs collectifs**, le SICTOM reprend pour l'euro symbolique tous les conteneurs existants et en assurera désormais la dotation et l'entretien.

Concernant le **ramassage du verre**, les différents SICTOM du Gers ont demandé au Syndicat Mixte Départemental de lancer un appel d'offre, afin de trouver une solution plus efficace que celle offerte aujourd'hui par la société BRIANE, sur notre secteur. Ce dossier devrait se résoudre courant 2003.

Concernant le projet de **déchetterie** sur notre canton, sa mise en œuvre a été décidée et approuvée par l'Assemblée Générale du SICTOM n°2, le 28 novembre dernier. Celle-ci devrait être opérationnelle début 2004.

Lors de cette Assemblée Générale, il a été approuvé le remboursement à notre commune, de la cotisation pour une **troisième collecte hebdomadaire durant l'été** et qui malgré nos protestations, nous avait été supprimée pour cause d'organisation du travail au SICTOM. Ce remboursement s'élève à 1157 Euros.

Amis castérois, le traitement de ces questions prend du temps, mais à force de pugnacité des solutions s'annoncent, qui devraient contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.

ASSOCIATION CANTONALE D'AIDE À DOMICILE

Depuis le 1er juin dernier le poste de secrétariat laissé vacant par Mademoiselle Sabine RICAUD a été repris par Madame Françoise KNEPPER.

Notre structure continue de permettre le maintien à domicile des personnes nécessitant une prise en charge dans les actes de leur vie quotidienne (petits travaux ménagers, préparation des repas, courses, besoin d'une présence...)

Notre activité est croissante d'années en années. Pour 2001 elle a effectué 14 360 heures de prestations contre 12 893 en 2000 et ce dans 119 foyers dont 29 à Castéra-Verduzan.

Si vous avez besoin de nos services, vous pouvez vous adresser au bureau de l'Association qui se situe à la mairie de Castéra-Verduzan, les mardi de 8h30 à 12h, mercredi de 14h à 18h et jeudi de 13h30 à 17h30 (tél. 05 62 68 15 75). Il vous sera possible de rencontrer également certains membres du bureau le mardi et jeudi en fin de matinée ainsi que le mercredi entre 17 et 18h. Tous les renseignements sur les différentes modalités de prise en charge, de financement, du nombre d'heures vous seront fournis. Vous pourrez nous confier la réalisation de votre dossier.

Je profite de la sortie de ce bulletin pour remercier notre nouvelle secrétaire pour son investissement et sa ténacité dans sa nouvelle fonction qu'elle a su gérer et maîtriser rapidement malgré les difficultés auxquelles elle a été confrontée.

Merci aussi à notre ex-comptable, M. PLAIDEAU qui a pris sa retraite et bienvenue à son remplaçant, M. Jacques LACAZE.

LES INONDATIONS

Avec la recrudescence des catastrophes naturelles qui sévit actuellement en France et notamment en ce qui concerne les inondations il paraît opportun de rappeler quelques points importants du D.D.R.M. (Dossier Départemental des Risques majeurs).

La loi Barnier (n° 95-101 du 2 février 1995) relative au renforcement de la protection de l'environnement crée un document unique, le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.), ils valent servitude d'utilité publique et doivent être annexés au Plan d'Occupation des Sols.

↳ Mesures prises :

À la suite de la crue de 1977 un important travail de cartographie a été réalisé de sorte qu'à l'heure actuelle les principales agglomérations sont couvertes ainsi que les points hydrauliques singuliers que sont entre autres Castéra-Verduzan et l'Isle de Noé. Ces documents indiquent en particulier les limites des champs d'inondation décennaux et centennaux ainsi que les niveaux NGF atteints, la répartition des débits rive droite lit mineur, rive gauche ainsi que les vitesses d'écoulement. Toutefois, compte-tenu de l'urbanisation, de la réalisation d'équipements publics dans les vallées, de l'évolution de l'espace rural, les conditions de genèse, de propagation, de débit évoluent constamment.

L'annonce des crues est une forme de lutte active en ce sens qu'elle permet d'en limiter les dommages par l'alerte des maires et donc des riverains qui peuvent prendre les mesures qui s'imposent.

Les arrêtés préfectoraux du 27 février 1984 ont réorganisé la diffusion de l'alerte et de l'information contre les crues et clarifié les responsabilités de chacun y compris des maires.

L'annonce des crues comporte deux missions :

- ↳ l'alerte et l'information de l'évolution du phénomène presque en temps réel
- ↳ la prévision

La première paraît correctement assurée, la seconde fait l'objet d'une série d'études. Depuis que les collectivités territoriales peuvent se substituer aux riverains de très importants travaux ont été réalisés, on peut citer à Castéra-Verduzan des opérations où plusieurs techniques ont été croisées : endiguement + calibrage + ouvertures de canaux de décharge.

↳ Consignes à la population :

En plus de la météo les inondations peuvent être aggravées par la création d'embûches causées par l'accumulation de végétaux, d'appareils ménagers en toute illégalité. Les riverains restent responsables de l'entretien de leurs biens. La création d'ouvrages sans autorisation peut provoquer des barrages artificiels.

En cas de phénomène de crue, il est recommandé de suivre les consignes qui suivent :

- ↳ **AVANT** prévoir les gestes essentiels :
 - Fermer les portes et les fenêtres
 - Couper le gaz et l'électricité
 - Placer le mobilier, les objets et les documents précieux dans les étages
 - Installer des passerelles d'accès
 - Ne pas laisser des denrées périssables dans les zones inférieures
 - Mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux
 - Mettre les véhicules hors d'atteinte de l'eau
 - Amarrer les cuves
 - Faire une réserve d'eau potable et de nourriture
 - Prévoir les moyens d'évacuation

↳ PENDANT

- Vous conformer aux directives des services techniques de la commune et des sapeurs-pompiers, y compris en cas de mesure d'évacuation
- Essayer d'obturer les portes et soupiraux de votre domicile
- Rester dans les étages supérieurs de votre habitation
- Ne pas vous engager sur une aire inondée
- Vous tenir informé de la montée des eaux par l'écoute des radios locales

↳ APRÈS

- Aérer et désinfecter les pièces
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche

Face à un flot torrentiel

- Au-delà d'une vitesse du flot supérieure à 4km/heure, toute lame d'eau est dangereuse
- Signaler depuis les étages votre présence et attendre le secours ou l'ordre d'évacuation

↳ OÙ SE RENSEIGNER

- à la Direction Départementale de l'Équipement
- à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- à la Préfecture : Service Interministériel des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile
- à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours
- à la Mairie de votre commune

INFORMATIONS PRATIQUES

LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2002 pour vous faire inscrire ou radier sur les listes électorales.

Tout citoyen, s'il n'est pas jugé mentalement incapable, a le droit de vote.

Ce droit doit être considéré comme une liberté et un devoir citoyen primordial permettant à chacun d'exprimer ses idées et d'élire ses représentants.

LES BRÈVES

↳ Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous, tous les après-midi, sauf le vendredi.

↳ Permanences des Assistantes Sociales :

➤ Madame BACARI (Conseil Général),

☎ le mercredi après-midi de 14 à 18H, rue du 8 Mai, ☎ 05 62 68 13 72

- Madame ZUMALACARREGUI (M.S.A.),
 - ☎ le mardi à Valence de 9 à 12h, ☎ 05 62 28 51 34
 - ☎ le mercredi à Condom de 9 à 12h30 et de 14 à 16h30, ☎ 05 62 28 18 55

↪ **Permanences Aides à Domicile :**

- le mardi de 8h30 à 12h30
- le mercredi de 14h30 à 18h00
- le jeudi de 14h30 à 17h30
- ☎ 05 62 68 15 75

↪ **Vos correspondants de Presse :**

- Sud Ouest : Jean-Jacques Rinaldi, ☎ 05 62 68 12 59
- La Dépêche du Midi : Rémi Marchal ☎ 05 62 68 16 93

NUMÉROS UTILES

- ↪ **Mairie :** ☎ 05 62 68 13 11 - Fax : 05 62 68 12 96 - e-mail : mairie.caster@wanadoo.fr
- ↪ **Ecole :** ☎ 05 62 68 13 35
- ↪ **Salle de Sports :** ☎ 05 62 68 19 80
- ↪ **Stade Municipal :** ☎ 05 62 68 18 50
- ↪ **Garderie Municipale :** ☎ 05 62 68 19 86
- ↪ **Office du Tourisme :** ☎ 05 62 68 10 66 - Fax : 05 62 68 14 58 - e-mail : ot-si.castera@wanadoo.fr
- ↪ **La Poste :** ☎ 05 62 68 13 29
- ↪ **Crédit Agricole :** ☎ 05 62 68 13 27
- ↪ **Groupe Médical :** ☎ 05 62 68 11 33 (sur rendez-vous uniquement)
- ↪ **Pharmacie :** ☎ 05 62 68 13 20
- ↪ **Cabinet Infirmiers :** ☎ 05 62 65 56 18
- ↪ **Dentiste :** ☎ 05 62 68 12 55
- ↪ **Kinésithérapeute :** ☎ 05 62 68 14 25

RAPPEL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- ↪ **Commission des Finances :** MM. Espiet, Ramounéda, Agras, Garcia, Nef, Cominotti et Bourdieu
 - Rapporteur : M. Espiet
- ↪ **Commission Eau et Assainissement :** MM. Garcia, Agras, Carpentier, Cominotti, Nef et Mme Maza
 - Rapporteur : M. Nef
- ↪ **Commission Urbanisme et Environnement (P.O.S.) :** MM . Agras, Garcia, Ramounéda, Knepper, Mmes Hygonnenq, Maza et Toninato
 - Rapporteur : M. Agras

- ↳ *Commission "Affaires Agricoles"* : MM. Lapeyre, Bourdieu, Cominotti, Fabrèga et Nef :
 - Rapporteur : M. Nef
- ↳ *Commission matériel* : MM. Lapeyre, Bourdieu, Carpentier, Fabrèga, Nef
 - Rapporteur : M. Nef
- ↳ *Commission Affaires Scolaires* : MM. Agras, Ramounéda, Knepper, Mmes Simonet-Maklès et Toninato
 - Rapporteurs : M. Agras et Ramounéda
- ↳ *Commission Communication et Bulletin* : MM. Agras, Garcia, Knepper et Ramounéda, Mmes Hygonnenq et Simonet-Maklès
 - Rapporteur : M. Ramounéda
- ↳ *Commission Vie Associative* : MM. Agras, Cominotti, Knepper et Ramounéda, Mmes Maza, Simonet-Maklès
 - Rapporteur : M. Ramounéda
- ↳ *Commission Lac* : MM. Garcia, Ramounéda, Lapeyre, Mmes Hygonnenq et Maza
 - Rapporteur : M. Garcia
- ↳ *Commission Affaires Sociales* : M. Ramounéda, Mmes Hygonnenq, Maza, et Simonet-Maklès
 - Rapporteur : M. Ramounéda
- ↳ *Commission travaux et entretien bâtiments communaux* : MM. Garcia, Ramounéda Cominotti, Carpentier, Nef, Mmes Hygonnenq, et Simonet-Maklès
 - Rapporteurs : MM. Garcia, Nef
- ↳ *Commission zone artisanale* : MM. Agras, Ramounéda et Cominotti
 - Rapporteur : M. Ramounéda
- ↳ *Commission Lotissements* : MM. Garcia, Nef, Mmes Hygonnenq, Maza et Simonet-Maklès
 - Rapporteur : M. Garcia
- ↳ *Commission municipale "marché"* : M. Espiet, Ramounéda, Cominotti, Knepper, Mmes Hygonnenq, Maza et Toninato
 - Rapporteur : M. Ramounéda
- ↳ *Commission "termites"* : MM. Garcia, Knepper, Mmes Maza et Toninato
 - Rapporteur : M. Garcia
- ↳ *Délégués à la mise en place de la Communauté de Communes* : MM. Espiet et Knepper
- ↳ *Syndicat d'Electrification de Vic-Fezensac* : MM. Ramounéda et Carpentier
- ↳ *SICTOM de CONDOM* : M. Knepper et Mme Maza
- ↳ *Syndicat d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Auloue* : MM. Fabrèga et Nef
- ↳ *Délégués en charge des questions de défenses* : M. Ramounéda et Mme Hygonnenq (suppléante)

ETAT CIVIL (jusqu'an 30/11/2002)

NAISSANCES EN 2002

- ✠ Gaëtan LEDUN (de Julien Ledun et Christelle Ricaut)
- ✠ Luc DEVALLE (de Ludovic Devalle et Virginie Villepontoux)
- ✠ Justine BOURDIEU (de Gilles Bourdieu et Geneviève Pécabin)
- ✠ Antoine BARRIEU (de Franck Barrieu et Nathalie Latour)
- ✠ Lou-Anne CHEVALERIAS (de François Chevalerrias et Virgine Masko)
- ✠ Franck DEVOS (de Frédéric Devos et Lydie Vanbeveren)
- ✠ Vincent MASCARENC (de David Mascarenc et Véronique Noyes)
- ✠ Julia ISAÏA (d'Olivier Isaïa et Fabienne Andries)
- ✠ Axel THÉMINES (de Bruno Thémines et Céline Guillamot)
- ✠ Killian LACOTE (d'Eric Lacote et Adeline Renvoizé)

MARIAGES EN 2002

- ✠ Pierre LAPART et Véronique DUPEYRON
- ✠ Guillaume ALARY et Céline ESPIET
- ✠ Sylvain GAZEAU et Caroline PHILIP
- ✠ Pierre DE PRADA et Marie-Pierre VERDIER
- ✠ Georges LEYMAT et Corinne DOHEN

DÉCÈS EN 2002

- ✠ Mme. Léontine DARNÉ, veuve LAPEYRE
- ✠ M. Henri GARCIA
- ✠ M. Alex BORIE
- ✠ M. Julien JACQUET
- ✠ Mme Georgette LAGARDE, épouse BARBÉ
- ✠ M. Maurice PERRUSSAN
- ✠ M. Antoine PALLARES-BELTRAN
- ✠ Mme. Elodie IRAGUE, veuve HYGONNENQ
- ✠ Mme. Yvette MIROIR, épouse GREMILLET
- ✠ M. Jacques CONDAMINET

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2003

JANVIER	Samedi 11 : Sainte Barbe
FEVRIER	Dimanche 2 : Randonnée pédestre Samedi 15 : Audition de Musicoli
MARS	Dimanche 9 : Loto Beau Soleil, 15 h Dimanche 23 : Spectacle musical (variétés) Vendredi 28 : Carnaval de l'école
AVRIL	Samedi 5 et Dimanche 6 : Emission TV FR3 « Demain c'est Dimanche » Mardi 15 : Loto de l'école, 21 h
MAI	Jeudi 1 : Journée des Associations Samedi 3 : Animation base de loisirs Dimanche 11 : Loto Beau Soleil, 15 h Samedi 24 : Concours hippique Samedi 31 : Soirée dansante Musicoli
JUIN	Samedi 14 : Animation base de loisirs Vendredi 20 : Fête de l'école Samedi 21 : Fête de la musique Dimanche 22 : Concours de pétanque, 14 h 30 Samedi 28 et Dimanche 29 : Festival musique Pompiers
JUILLET	Dimanche 6 : Courses hippiques Mercredi 9 : Courses hippiques Samedi 12 : Animation base de loisirs Dimanche 13 : Rallye touristique et repas Vendredi 18 : Concours de pétanque, 21 h Samedi 19 : Journée des Pompiers Mardi 22 : Loto Beau Soleil, 21 h Samedi 26 et Dimanche 27 : Animation Foyer Mercredi 30 : Courses hippiques
AOÛT	Vendredi 1 : Concours de pétanque, 21 h Samedi 2 : Animation base de loisirs Dimanche 3 : Foire à la Brocante Samedi 9 et Dimanche 10 : Fête Gasconne Lundi 18 : Courses hippiques Vendredi 22 au Lundi 25 : Fête locale Lundi 25 : Courses hippiques Mercredi 27 : Courses hippiques Vendredi 29 : Concours de pétanque, 21 h
SEPTEMBRE	Dimanche 14 : Fête du cheval Samedi 20 et Dimanche 21 : Festival de Théâtre
OCTOBRE	Dimanche 5 : Loto Beau Soleil, 15 h Lundi 13 : Courses hippiques
NOVEMBRE	Jeudi 6 : Courses hippiques Dimanche 23 : Courses hippiques

Liste non exhaustive sous réserve de modifications, ne tenant pas compte du calendrier du Casino

COMPTES RENDUS DES ASSOCIATIONS

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

La présidente remercie sincèrement tous les membres (toutes sections confondues) qui ont participé avec rigueur à la bonne organisation des animations de la saison estivale 2002 qui se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

Certaines de ces animations ont bénéficié du concours d'IDEAL 32, du Casino, mais aussi des autres associations castéroises avec qui nous collaborons.

Les concours de pétanque, quilles et palet gascon ont attiré nombreux joueurs et spectateurs.

Le rallye a été un grand succès.

Par contre, le marché semi-nocturne n'a pas obtenu le succès attendu et se pose la question de renouveler cette expérience l'année prochaine.

Pour clôturer la saison, tous les membres du foyer ont partagé un repas amical dans la salle de la Mairie.

L'assemblée générale est prévue courant février 2003. Le foyer des jeunes aimerait s'agrandir pour faire encore plus et encore mieux. Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent contacter la présidente au 05 62 68 12 60 où se faire connaître lors de la prochaine assemblée générale.

Quelques dates à retenir pour la saison 2003 : 21 juin - 13 et 14 juillet - 26 et 27 juillet.

SECTION COMITÉ DES FÊTES

Bilan plutôt positif pour la fête locale 2002 : beau temps et fréquentation assez importante. A noter le succès du bal disco du vendredi soir animé par Podium Graffiti et un grand merci à Franck Major pour son feu d'artifice du dimanche soir. N'oublions pas non plus de remercier les bodegas qui participent grandement à la réussite de notre fête locale et tous les bénévoles qui s'activent au sein du comité et principalement à la buvette du parc.

Pour la fête 2003 qui se prépare nous pouvons déjà annoncer quelques nouveautés : le spectacle du samedi soir : danse et chants guyanais et un concours de force basque pour le dimanche après-midi.

Pour finir, tous tenons à signaler que le comité des fêtes est ouvert à toute personne désireuse de " participer à l'animation " de notre village. Encore un grand merci à tous ceux et celles qui contribuent à la réussite de notre fête locale.

SECTION QUILLES ET PALET GASCON

Cette année, comme de coutume, 6 concours de quilles, 3 de palet gascon et 2 de triathlon sont venus égayer nos journées et soirées dans le cadre du Parc Lannelongue.

Malgré une baisse du nombre de licenciés, ces concours ont attiré non seulement des joueurs mais également des curieux. Cette forte affluence a été constatée plus particulièrement pour les concours du samedi et du lundi de la fête.

Cette année, une nouveauté était au rendez-vous. En effet, le jour de la journée gasconne, il nous a été demandé d'organiser un concours de lancer de bérets. Malgré le mauvais temps, ce concours a été un grand succès : une centaine de participants est venue disputer le titre dans une très bonne ambiance. Nous pouvons dire que nous en avons eu " plein la vue ", certains ont même vu des étoiles.... " paroles de gascons ".

Prochainement aura lieu l'Assemblée Générale qui permettra le renouvellement des licences et la planification des dates des concours pour l'année 2003.

Pour tout renseignement : contacter J. L. GABOULOFF au 05 62 68 11 04.

SECTION PÉTANQUE

Le nombre des licenciés baisse pratiquement tous les ans. 12 seniors cette saison dont 3 féminines c'est peu et surtout la moyenne d'âge augmente. Il va falloir recruter pour maintenir cette section.

BILAN DES CONCOURS :

- dimanche 2 juin : réservé aux joueurs promotion : 8 triplettes seulement (24 joueurs) c'est une expérience à ne pas renouveler.
- vendredi 19 juillet en nocturne : 30 doublettes (60 joueurs) c'est un très joli concours.
- vendredi 2 août en nocturne : 27 doublettes (54 joueurs).
- vendredi 23 août en nocturne : 10 doublettes seulement (20 joueurs).

A noter que le vendredi en nocturne, en plus des concours officiels, le foyer organise des concours réservés aux non licenciés et qui attire de nombreux amateurs.

Les membres du Foyer des Jeunes (toutes sections confondues) adressent à tous les Castérois et Castéroises leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS-ARTISANS

La mise en place du marché hebdomadaire du dimanche matin connaît un grand succès. Nous remercions Sonia Coron pour la réalisation de ce projet.

Le dimanche 5 août dernier, la Foire à la Brocante a attiré beaucoup de monde. 30 exposants étaient répartis dans la rue des écoles et dans la salle des sports. Par ailleurs, nous remercions Didier Gefflaut sans qui cette manifestation n'aurait pas vu le jour.

En ce qui concerne les fêtes de fin d'année, nous allons mettre en place une dizaine commerciale comme les années précédentes. L'Association des commerçants souhaite reconduire le Réveillon de la Saint-Sylvestre qui avait connu un réel succès en 2001 ; vous en aurez rapidement connaissance chez vos commerçants.

L'association a investi dans du matériel d'éclairage afin d'égayer le village durant les fêtes de fin d'année.

Au cours d'un prochain numéro, nous vous informerons des animations futures organisées par notre Association.

MUSICOLI

L'Association " Musicoli " a redémarré activement ses activités.

Celles-ci s'étoffent cette année avec la venue d'un professeur de guitare, déjà très apprécié par ses élèves.

Actuellement l'association compte 25 élèves de tous âges.

L'Association propose des cours de piano, guitare, batterie, accordéon, formation musicale et éveil musical pour les tout-petits.

Si vous aimez la musique, souhaitez apprendre à jouer d'un instrument ou si vous souhaitez quelques renseignements : appelez-nous au 05 62 64 56 33 ou 05 62 68 14 39.

CLUB BEAU SOLEIL

Le 21 décembre l'Assemblée Générale du Club Beau soleil clôturera l'année 2002.

Voici le bilan des activités qui se sont déroulées au cours des derniers mois et les quelques projets en cours.

Le programme PAC EUREKA suivi par une quinzaine de participants a connu un vif succès et s'est avéré très passionnant et enrichissant.

Depuis bientôt trois ans nous accueillons les élèves du Lycée Saint Christophe de Masseube pour une après-midi inter génération. A ce sujet, les enseignants de l'école de Castéra nous ont contactés pour aller à la rencontre des enfants pour leur parler de notre enfance.

Aidés financièrement par l'association IDEAL 32 et secondés par des bénévoles, nous avons eu le plaisir de recevoir Michel Etcheverry en concert.

Nos lotos pour la saison qui se termine ont obtenu un résultat positif. Voici les dates à retenir pour 2003 : 9 mars, 11 mai, 22 juillet et 5 octobre.

Merci aux employés municipaux et aux bénévoles pour leur aide fort appréciée.

Nous préparons notre programme " voyages ". Quelques destinations ont été retenues, telles que la découverte de la Côte Varoise et l'Auvergne pour les principaux.

Une nouvelle activité a vu le jour cette année : il s'agit de travaux manuels variés exécutés par nos adhérentes. Vous avez d'ailleurs pu admirer leur talent lors des expositions de cet été.

La gymnastique, l'aquagym et les randonnées pédestres sont d'actualité avec toujours plus de participants.

Comme d'habitude nous étions fidèles au rendez-vous du téléthon : nous avons marché pour la bonne cause.

Pour ne pas faillir à la tradition, les adeptes de la belote, manille et scrabble se réunissent le mercredi après-midi pour passer un moment de détente dans une ambiance chaleureuse. Un petit goûter clôture d'ailleurs ces mercredis.

Le Club Beau Soleil souhaite à tous une bonne année 2003

LA PETITE PIERRE

Nous sommes toujours là ! Cyril Puertolas, l'un des membres fondateurs de la Petite Pierre n'en revient toujours pas après 5 années de présence sur le territoire. Car il faut bien l'avouer, faire du développement du spectacle vivant en milieu rural et durer n'est pas une sinécure. Pourtant, l'association basée au lieu dit " La Peyrette " à Jegun semble avoir évité les écueils. " Notre force, reprend Cyril Puertolas, c'est d'être devenu un partenaire du développement local puisque nous travaillons en étroite collaboration avec les communes de Jégun, Castéra-Verduzan, Lavardens, Cézan et Roquefort. Nous assurons aussi une mission de lien social grâce à l'organisation de nos divers ateliers et stages qui drainent de nombreux participants tant au niveau local que national. " L'autre force c'est aussi l'implication des partenaires institutionnels locaux (communautés de communes, mairies, conseils général et régional).

Nouveaux ateliers : A la Petite Pierre les projets ne manquent pas et on ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. L'aménagement du site est toujours d'actualité pour en faire un lieu de résidence capable de recevoir d'autres compagnies. L'aménagement de la chapelle en lieu de représentation reste le gros chantier à entamer.

Au niveau artistique, l'association a posé les jalons au festival " Coup de Théâtre par les Vallons ", des spectacles de rues gratuits qui ont remporté un vif succès en juillet sur les communes de Castéra et de Roquelaure. Ce festival sera étendu en 2003 à d'autres communes de la communauté de communes du Cœur de Gascogne.

La Compagnie Kiroul poursuit son bonhomme de chemin et son spectacle " En quête ", rôdé cet été dans le Gers sera présenté sur scène à Bordeaux, Pau et au Festival d'Aurillac.

La Compagnie Vendaval, composée de 4 danseuses espagnoles, achève une tournée qui l'a menée en Belgique et en Hollande et vient d'être récompensée par le prix de la création lors du dernier festival de Cognac.

Tout roule donc pour la Petite Pierre qui poursuit aussi ses activités de stages et d'ateliers avec pour cette rentrée, l'arrivée d'un nouvel intervenant, Christophe Frémaux qui sera chargé de deux ateliers théâtraux hebdomadaires notamment pour les 9-12 ans et les ados. La première participation à un atelier est gratuite. C'est peut être l'occasion de se découvrir une vocation.

LA PETITE PIERRE CHERCHE DES LIVRES :

Aménager un coin lecture pour les élèves des ateliers et les parents qui attendent la fin des cours, pour les stagiaires et pour tous les autres. Le projet est lancé. Si vous avez des livres autour du théâtre ou de la danse dans votre grenier sachez qu'ici ils trouveront leur place.

DES STAGES ET ATELIERS PROPOSÉS

Les horaires Théâtre : 4-8 ans : mercredi de 11 à 12 h - 9-12 ans : mercredi de 14 à 15 h - 13-17 ans : mercredi de 15h30 à 17 h - adultes : jeudi de 19h30 à 21 h 30.

Les horaires dessins : 6-12 ans : mercredi de 10 h à 11 h - ados et adultes : mercredi de 16 à 17h30.

Tarifs : adhésion 16 euros - 26 euros par mois (forfait) - 22 euros par mois pour deux inscriptions pour une même famille - 19 euros par mois pour trois inscriptions pour une même famille. Participation au premier cours gratuite et sans engagement.

Les stages : premier trimestre : clown avec Michel Vergnes les 12-13 octobre, 23-24 novembre, 14-15 décembre. Tarif : 46 euros - adhésion (valable pour un an) : 8 euros. Pour tous renseignements et inscriptions : sur place à La Peyrette 32360 - JEGUN - Tél. 05 62 68 19 00 - Fax : 05 62 68 1 9 01

Adresse internet : www.petitepierre.net

Le festival coups de Théâtre.. par les vallons " deviendra en 2003 " N'amasse pas mousse ". Les 27 et 28 juillet dernier le public était au rendez-vous pour le festival " coup de Théâtre par les vallons " co-organisé avec les Truculents Gascons : 400 personnes chaque jour, des familles, des jeunes et moins jeunes, des gens des environs, d'autres encore venant de Toulouse, Pau, Agen, Mont de Marsan..

Les spectacles de cirque, de danse, de théâtre et de musique ont investi tous les recoins du parc, de la presqu'île aux branches des arbres.Devant ce succès la Petite Pierre récidive et les 20 et 21 septembre 2003 le festival " n'amasse pas mousse " regroupera une fois de plus des artistes de tous les horizons dans le parc de Castéra-Verduzan.

La Petite Pierre est en travaux

Bois, fenêtres, chaux, ciment, colorant, portes, vitres parquet. Nous récupérons tout ce qui peut être utilisé pour l'aménagement du lieu.

PETITES ANNONCES

Si quelque caravane dort sous appentis ou granges, n'hésitez pas à nous contacter ! Si vous avez des matelas inutilisés appelez-nous !

FOOTBALL CLUB CASTÉRA VERDUZAN

La saison 2002-2003 a démarré sous le signe de la " jeunesse ". En effet, c'est avec plaisir que nous enregistrons 42 jeunes licenciés :

- 17 joueurs en catégorie débutants
- 10 joueurs en catégorie poussins
- 15 joueurs en catégorie benjamins.

L'arrivée de tous ces enfants a été pour l'ensemble des dirigeants une agréable surprise. Après quelques jours de mise en place, toutes les équipes sont encadrées par :

- Claude Kauffmann pour les débutants
- Francis Estingoy pour les poussins
- Kévin Grasset pour les benjamins.

Nous regrettons de n'avoir pu obtenir l'emploi jeune, la création d'un tel emploi n'étant plus possible actuellement.

Côté seniors, nous avons engagé deux équipes, comme l'année passée. Elles ont fait un bon début de saison, l'équipe 1ère, invaincue depuis 5 matchs est 1ère de son groupe et l'équipe réserve se situe en milieu de classement.

Les joueurs remercient Monsieur le Maire ainsi que le conseil municipal pour le prêt tous les mercredis de la salle des sports. Son utilisation permet d'épargner la pelouse du terrain pendant l'hiver

L'éclairage aux normes du terrain municipal et l'agrandissement du terrain d'entraînement sont toujours les vœux que nous émettons auprès de notre municipalité castéroise.

Au seuil de cette nouvelle année, nous souhaitons à tous les castérois et castéroises tous nos meilleurs vœux sportifs.

BASKET CASTÉRA-RÉJAUMONT-CÉZAN

Actuellement classé 2ème avec quatre victoires et deux défaites, voilà le début de saison de notre équipe de nationale 3, entraînée et pilotée par Jean-Luc Clet avec un collectif intégrant des jeunes des communes voisines, Thomas Baurens, Pierre Lacome, Maxime Salomes et une nouvelle recrue Mo Kone (2,05m) qui pratiquait dans un club de la banlieue Lyonnaise. Naturellement, les plus anciens, Christophe Cuq (capitaine), Nicolas Borie, Benoît Leche, Nicolas Layec, William Dariès, Cédric Cassin constituent l'ossature. Saluons le retour en forme de Ludovic Devalle.

L'équipe II qui dispute les matches de promotion excellence région évolue dans une poule difficile et a du mal à débiter la saison. Parallèlement elle met en route un projet de déplacement sportif et culturel avec la Guadeloupe. Pour financer ce déplacement les joueurs organisent des manifestations.

L'équipe III joue en excellence département à Réjaumont et est classée en 3ème position de sa poule. L'équipe féminine est également 3ème de sa poule.

L'école de basket est composée de babys, mini filles et garçons, poussins et poussines, benjamines, minimes filles et garçons pour un effectif total de 70 enfants, le tout encadré par des joueurs de l'équipe I.

Un regroupement a été réalisé avec le club de Jegun pour étoffer les benjamins.

Pour nos jeunes, nous sommes en contact avec des clubs espagnols pour participer à des tournois.

Un projet est actuellement à l'étude pour rassembler l'ensemble des équipes baby et poussins du département sur la commune de Castéra-Verduzan.

Côté logistique, l'isolation de la salle est grandement appréciée par l'ensemble de nos supporters et la salle de réception est prête à vous accueillir pour une 3ème mi-temps chaleureuse.

Les dirigeants, les joueurs du C.R.C.B vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association de parents d'élèves redémarre son année scolaire 2002-2003 sous les meilleurs augures compte tenu des résultats lors de l'année précédente, bilan financier positif.

Le succès des animations organisées prouve la dynamique de l'association. La nouvelle animation "halloween" a trouvé un enthousiasme certain auprès des enfants comme des parents.

Notre bureau 2002-2003 :
Présidente : Line Darriolat
Vice-Président : Gilles Bourdieu
Secrétaire : Françoise Bourdieu
Secrétaire Adjointe : Dominique Céraolo
Trésorière : Catherine Cugini
Trésorier adjoint : Patrick Alquier.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

A la suite du départ de M. Filhos c'est M. René Verdier qui assure dorénavant les fonctions de trésorier. Bienvenue aux nouveaux membres : MM. Grémillet, Gabouloff Pierre, Sauton et Amillard.

FNACA CASTÉRA-JÉGUN

Le prochain congrès cantonal aura lieu à Castéra-Verduzan le dimanche 9 février 2003.

Au programme : Assemblée Générale à 9 heures - Messe à 11 heures - Dépôt de gerbe à 12 h 15 au monument aux morts - Apéritif à 12 h 30 et repas de clôture au restaurant des Thermes à 13 heures.

Après le succès des Journées Gasconnes de 2002, grâce à la participation de tous, les prochaines dates retenues pour l'édition 2003 sont les 9 et 10 août. Le programme vous sera présenté dans le prochain bulletin.

CENTRE DE SECOURS - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Ce dernier bulletin de l'année 2002 est l'occasion pour l'ensemble du personnel du Centre de Secours de vous remercier pour votre générosité témoignée lors de la traditionnelle tournée des calendriers. Bien sûr, et puisque l'année 2003 n'est plus qu'à quelques heures, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

Depuis la dernière édition pas mal d'évènements se sont déroulés. En premier lieu c'est l'affectation en juin de notre nouveau camion citerne que certains d'entre vous auront pu voir au cours de notre journée " portes ouvertes " du 20 juillet. Le second qui est en cours de réalisation est bien sûr la caserne. Lorsque vous lirez ces quelques lignes une réunion avec le Maire, les sapeurs pompiers du centre et des représentants du S.D.I.S. aura eu lieu pour travailler sur les plans. Le calendrier ainsi établi prévoit le projet définitif en février 2003, les appels d'offres en avril, le début des travaux en septembre pour une réception de ces travaux en mars 2004. Si tout se passe bien, les plans seront présentés à notre prochaine Sainte-Barbe du samedi 11 janvier.

L'effectif du centre augmentera au début de l'année avec l'incorporation de Mariane Sabaté et de Bruno Thémines. Ce dernier, installé sur la commune cet été, est un ancien sapeur pompier de Fleurance et vient d'être l'heureux papa d'un petit Axel. Le personnel du centre lui adresse ainsi qu'à son épouse ses sincères félicitations.

L'activité opérationnelle a été un peu plus calme que les autres années. 73 interventions au 20/11/2002 avec une part importante de secours à personnes (33) et 9 incendies. Le reste étant des opérations diverses (assèchement, service sécurité par exemple).

La formation n'est pas oubliée et beaucoup d'heures sont consacrées dans ce domaine. A noter l'organisation par le centre de 3 stages de formation aux premiers secours ouverts au grand public. Si vous souhaitez vous inscrire pour les stages de 2003 n'hésitez pas à nous contacter.

Mais bien sûr le grand moment de ce second semestre est à mettre au crédit de l'Amicale avec l'organisation du 1er festival de musique des sapeurs pompiers. Une première n'est pas toujours facile à réaliser mais après 2 ans de travail c'est 250 musiciens qui ont descendu la grande rue de Castéra les 28 et 29 juin. Au-delà de ce moment de frisson, il faut remercier chaleureusement tous les bénévoles venus de divers horizons ainsi que les associations qui ont largement contribué à cette première. Nous remercions nos différents partenaires castérois ? Grâce à leur contribution ce festival n'aurait pas vu le jour. Les enseignements tirés et après réflexion, nous avons décidé de reconduire cette manifestation les 28 et 29 juin 2003. Nous ne manquerons de vous tenir informés des nouveautés et du programme de cette 2ème édition.

Pour l'heure, vos bénévoles vous attendent nombreux le 11 janvier pour la traditionnelle Sainte-Barbe avec au programme : dépôt de gerbe sur la stèle Claude Bordenave à 11 h 45 - vin d'honneur dans le hall du Pôle thermal à 12 h 30 et soirée dansante à la Mairie à partir de 22 heures.

OFFICE DU TOURISME

Avant le début de la pleine saison touristique, nous avons créé une enveloppe tirée à 15.000 exemplaires. cette réalisation est un support de communication non négligeable pour vanter les atouts de la commune. L'enveloppe est toujours en vente dans votre bureau de poste.

Nous avons pu assurer cet été, une permanence du lundi au samedi, grâce à la mise à disposition de deux jeunes étudiants par le Conseil Général.

Actuellement, nous travaillons sur la modification complète du site internet de la commune. beaucoup plus attractif dans sa présentation et dans son contenu, il sera plus complet que le précédent, car non limité dans le nombre de pages. Il sera bientôt disponible aux internautes. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

À LA SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT

Cette année encore, de gros efforts ont été consentis dans le lâcher de gibier : lièvres de reproduction à la fin de l'hiver (11 femelles et 7 mâles), 120 perdreaux rouges en caisses de pré-lâcher (au mois d'août), des perdreaux gris et des faisans de tir.

Le gibier de tir étant ce qu'il est, on s'aperçut très vite que les perdreaux rouges n'ont pas connu l'acclimatation habituelle et les pertes furent importantes (peut-être un lâcher trop tardif, peut-être trop de "nuisibles"). Quant aux lièvres, les faibles progrès enregistrés sur les deux saisons précédentes semblent à ce jour réduits à néant. Point de maladies signalées, pas de cadavres retrouvés, mais peu, très peu de lièvres ! ... Il nous est permis d'avoir quelque doute sur la baisse anormale de ces populations. Un facteur aggravant viendrait-il contrecarrer tous nos efforts ? Chacun pourra juger en son âme et conscience, mais les chasseurs ne seront pas dupes. Heureusement que les palombes ont procuré quelques satisfactions cette année, même si elles furent éphémères. Enfin, la lutte contre les nuisibles (ceux classés comme tels par un arrêté préfectoral) semble mieux s'organiser. Pour l'instant, la capture de ceux-ci est récompensée au niveau de la société de chasse. Cette année, la battue aux nuisibles du G.I.C. se déroulera à Castéra.

IDEAL 32

La deuxième année d'existence d'IDEAL 32 vient de s'achever. Tout d'abord, il convient de remercier ici le Casino de Castéra-Verduzan pour l'aide apportée aux associations adhérentes par sa subvention fort conséquente, seule recette pour notre association.

Bien des projets ont pu être mis sur pied grâce à la sécurité financière d'IDEAL qui vient garantir l'activité prévue ; celle-ci est pilotée par une association, certes, mais l'esprit est de fédérer les autres autour du projet. Cette année, un meilleur investissement des 14 associations adhérentes a permis un travail collectif très intéressant où le bénévolat retrouva des allures d'antan (festival de musique de sismopiers, fête gasconne). Ceci fut souligné à plusieurs reprises et par plusieurs intervenants différents au cours de notre assemblée générale du 29 novembre dernier. Aussi, il semble bien que le fonctionnement fédérateur autour de certains projets ait bien fonctionné. Cependant le nombre croissant des activités estivales entraîne une dispersion du public peut-être mal informé ou mal sollicité de notre part.

Ce problème de communication fut évidemment évoqué ; sa faiblesse par son manque d'efficacité est le premier chantier à mettre en place dès le début d'année. Déjà se sont déroulées des entrevues avec la presse écrite, des contacts avec des radios locales et des imprimeries vont être epris afin de présenter tout un ensemble d'activités qui permettraient d'une part d'obtenir des tarifs moindres et d'autre part une efficacité d'information au niveau du public concerné. De même la clarification du site internet avec mise à jour va permettre de mieux faire connaître l'ensemble des manifestations de Castéra Verduzan. En 2003, les principaux projets 2002 seront reconduits et reconsidérés dans leur conduite. De nouveaux sont à l'étude et demandent à être affinés dans les semaines qui arrivent.

IDEAL voudrait ici remercier les services municipaux pour l'aide apportée aux associations, tous oeuvrant sans compter dans l'intérêt de notre village. Cette année encore, le 1er mai sera l'occasion de rassembler autour d'un buffet l'ensemble de tous ceux qui partagent l'esprit associatif que nous tous essayons de préserver contre vents et marées.

LISTE DES ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS ET CLUBS CASTÉROIS

- FOYER DES JEUNES, Pde Mme DE CAMPO Jacqueline, av Claude Bordenave, Castéra-Verduzan - 05 62 68 12 60
OFFICE DU TOURISME, Pdt M. RAMOUNEDA Bernard, av des Thermes, Castéra Verduzan - 05 62 68 13 22
COMMERCANTS / ARTISANS, Pdt M. ZADRO Jean CLaude, av ds Thermes, Castéra Verduzan - 05 62 68 13 77
I.D.E.A.L., Pdt M. AGRAS Pierre, rue du Lac Castéra, Verduzan - 05 62 68 10 04
LES VOIX DES SOURCES, Pde Mme COMINOTTI Colette, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan - 05 62 68 10 04
MUSICOLI, Pde Mme VOTANO Sylvie, La Bourdette, 32360 Jégun - 05 62 64 56 33
LA PETITE PIERRE, Pdt M. FORNEROD Thierry, 32360 Lavardens - 05 62 64 57 71, M. VOTANO Dimitri Responsable
32360 Jégun - 05 62 64 56 33
CLUB BEAU SOLEIL, Pde Mme MARCOU Marie, Castéra Verduzan - 05 62 68 17 93
SAINT HUBERT CASTÉROISE, Pdt M. AGRAS Pierre, rue du Lac, Castéra Verduzan - 05 62 68 14 39
SOCIÉTÉ DE PÊCHE, Pdt M. PALLARES Gontran, Hiton, Castéra Verduzan - 05 62 68 12 58
SOCIÉTÉ HIPPIQUE, Pdt P. PHILIP Guy, Le Bouet, Castéra Verduzan - 05 62 68 11 00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS, Pdt M. DARRIOLAT Jean Marc, Pouchon, Castéra Verduzan - 05 62 68 12 73
BASKET CLUB CASTÉRA RÉJAUMONT CÉZAN, Pdt M. COMINOTTI Jacques, Soulan du Moulin ;
Castéra Verduzan - 05 62 68 10 04
FOOTBALL CLUB, Pdt M. ESTINGOY Francis, rue des Pyrénées, Castéra Verduzan - 05 62 68 12 09
FNACA AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, Pdt M. LAPEYRE Jean Claude, Guillot du Haut,
Castéra Verduzan - 05 62 68 13 21
PARENTS D'ÉLÈVES, Pdt Mme DARRIOLAT Line, à Pouchon, Castéra Verduzan - 05 62 68 12 73
LE MARCHÉ DE CASTÉRA, Pde Mme CORON Sonia, Mesples, Castéra Verduzan